



Avenant au contrat et rémunération

Par **athina36**, le **03/01/2013** à **10:08**

Bonjours je travail depuis 8ans dans un salon franchisé nous avons reçu ce matin un avenant o contrat pour le changement de classification (ancien coef) et précisant notre rémunération et chiffre à produire je m inquiet ainsi que Mes collegues car nous avons une augmentation de. seuil à faire de presque mille euros pour pmoi je passe de 5961a6781a faire chaque mois et si pas fais cela peut entraîner un licenciement on trouve ce seuil énorme et irréalisable elle m à même menacé de ne pa me donner ma paye si je ne signe pa ce doc j ai déjà été aretee trois moi s en 2010 pour déprime suite à du harcèlement (on est filmés) à t elle le droit et ce chiffre à faire est il correct jai juska vendredi pour aller la voir et lui donner ma réponse **merci**